

## PROCÈS VERBAL du 16 décembre 2024 à 18h30

MM. Nathalie DURAND, Gilles MORGUE, Didier CASSAN, Béatrice CREPISSON, Gérard VALLET, Patrick LEPETIT, Patrice TARDY-JEUNOT, Gérard ROUSSET, Myriam PINAZ, Marion DERLON, Céline DURAND, Nadège SIBEUD

Excusés : Claude EPARVIER, Emmanuelle BONNET

Absent :

Secrétaire de séance : Gilles MORGUE

Pouvoirs : Claude EPARVIER à Nathalie DURAND Emmanuelle BONNET à Didier CASSAN

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 18 novembre 2024 : **Votants : 14, Pour : 13, Abstention : 1**

### 1°) Délibérations

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 : Mme le Maire explique qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits afin de payer les frais d'études des architectes sur l'exercice 2025. **Votants 14, Pour 14.**

### 2°) Présentation de l'APS du projet salle polyvalente

Mme le Maire précise que l'ABF a été destinataire du projet et qu'il n'émet aucune réserve, le CAUE a émis des réserves concernant le parking.

Présentation des insertions paysagères du projet, les élus échangent sur les différentes façades notamment au niveau des issues et baies vitrées.

Afin d'ombrager le parking, il faudra planter 9 arbres à large canopée, ensuite le plan intérieur est présenté par Didier CASSAN. Tour à tour, les élus émettent des remarques et donnent des idées sur le chauffage, le bar, la chaufferie.

Une salle d'animation est destinée aux associations, et un local est prévu pour les services techniques de la commune, à noter que ces 2 salles ne seront pas chauffées, il s'agit de salles de rangement.

Céline DURAND souligne que le bar est fermé par des rideaux roulants ainsi il n'y aucune lumière du jour si le bar n'est pas ouvert.

Les élus peuvent transmettre leur idée par mail.

Marion DERLON réclame des plans en 3D.

Nadège SIBEUD se renseigne au niveau du rangement des scènes escamotables, les élus échangent sur l'équipement de la salle.

Il est signalé aussi que toutes les faces de la salle ont des fenêtres, ainsi il semble difficile de placer une sonorisation par exemple.

Nadège SIBEUD se renseigne au sujet des panneaux photovoltaïques au sujet de l'autoconsommation, Gérard VALLET répond qu'il s'agira de la revente d'électricité.

### 3°) Questions diverses

La réouverture du site des grises doit se faire début 2025. Mme le Maire a une réunion à ce sujet, le 18 décembre.

Salle des fêtes : Marion DERLON propose de mettre en place un règlement approprié pour la prochaine salle des fêtes.

Sapin dans le rond point, Patrick LEPETIT propose de mettre un sapin en fer.

Opération Village propre : Samedi 15 mars à 8 h 30.

Gérard ROUSSET signale que les panneaux de poids ne sont plus en place sur le pont de l'Oron, et le pont du Dolure.

Lecture de la lettre des Amis du Prieuré par Mme le Maire en réponse à la lettre adressée à l'association, pour la renonciation du projet de réhabilitation du Prieuré.

Sacristie : le dossier remis par l'architecte à la DRAC a été accepté. La réunion avec l'entreprise et la DRAC aura lieu le 22 janvier.

La séance est levée à 20 h 30

Validé le 28/01/2025